

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE « ENGAGEMENT ETUDIANT »

PUBLIC VISÉ : Sont concernés les étudiants de toutes filières hors santé, de niveau licence 1 à master 2.

OBJECTIFS : Cette unité d'enseignement transversale vise à valoriser l'engagement bénévole étudiant dans des actions citoyennes en partenariat avec une association d'éducation populaire et le rectorat.

Deux propositions de reconnaissance de l'engagement étudiant sont proposées dans le cadre de cette UE, la grâce au partenariat actuel avec le rectorat et l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville).

Cette UE peut donc être validée à hauteur de 5 crédits ECTS à travers l'un ou l'autre de ces programmes au choix :

Programme 1. – Reconnaissance de l'accompagnement scolaire individuel à domicile avec l'AFEV

Contenus :

- principes, objectifs et finalités du dispositif : responsabilité sociétale des Universités, favoriser la réussite de tous, lutte contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale... Intervenants : formateurs associatifs 2 h 30

- quel public ?, quelle posture de l'étudiant/du doctorant, quels attendus ?

Intervenants: formateurs associatifs, membres d'associations, professeur de collèges en réseau d'éducation prioritaire (REP) 2h30

- accompagnement scolaire à domicile

coordination associative de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

- retour et comparaison des expériences, échanges entre bénévoles, rapport écrit ou soutenance orale, selon le choix de l'étudiant

Intervenants : ensemble des formateurs et enseignant-chercheur référent 2h30

Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UE engagement étudiant, un enseignant de l'UE, et un intervenant associatif ayant pu apprécier l'activité de l'étudiant.

Programme 2 – Aide aux Parcours d'excellence - Diffusion de la culture scientifique et technique avec le rectorat d'académie

Contenus :

- principes, objectifs et finalités du dispositif.

formateur associatif, membres d'associations, professeur de collège en réseau d'éducation prioritaire (REP) 3h

- rencontre dans l'établissement du second degré ; prise de contact et échanges avec les élèves

encadrement : Professeur responsable du parcours d'excellence dans l'établissement du seconde degré 3h

- rencontre dans la structure de l'enseignement supérieur ; visite du laboratoire, la vie de l'étudiant au quotidien, visite du campus, sorties culturelles...

encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence et référent de l'université 3h

- tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (octobre-avril) soit 24h réalisées par l'étudiant avec des jeunes de niveau troisième participant aux parcours d'excellence

encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence

- bilan des échanges avec les élèves et le responsable du parcours d'excellence

encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence 3h

bilan et évaluation de ces deux options au sein de l'UE :

- carnet de suivi des échanges avec les encadrants

- un rapport écrit ou soutenance orale en présence de l'enseignant-chercheur référent et des différents intervenants s'ajoutera aux évaluations réalisées par les collègues de l'enseignement secondaire et les intervenants issus des associations.

Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UE engagement étudiant, un enseignant de l'UE, et un intervenant associatif ayant pu apprécier l'activité de l'étudiant.

Valorisation : 5 ECTS

CONTACTS

Enseignant-référent : Pierre ANCET, maître de conférences des universités

Information/inscription : Maison de l'Etudiant France HERRSCHER (bureau de la vie étudiante, Maison de l'étudiant, 1^{er} étage).

france.herrscher@u-bourgogne.fr

Renseignements concernant les contenus d'enseignement et le travail d'accompagnement demandé dans le programme 1. :

Juliette SIMONOT, salariée de l'AFEV (maison de l'université, 2^{ème} étage, bureau 249 b)

juliette.simonot@afev.org

Renseignements concernant les contenus d'enseignement et le travail d'accompagnement demandé dans le programme 2. :

Helène TOURARD, maître de conférences des universités, chargée de mission à la réussite étudiante

helene.tourard@u-bourgogne.fr

Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2017